

Écoute des indices, écoute des signes, écoute de la signifiante

Notes sur Roland Barthes, « Écoute », dans *L'Obvie et l'Obtus. Essais critiques III*. Paris : Seuil (1982), p. 217-230.

1. *Entendre et écouter* sont deux gestes qu'il ne faut pas confondre.
 - « Entendre est un phénomène physiologique » (p. 217), c'est-à-dire un geste réflexe de l'ouïe. Cette audition réflexe est le fait de l'homme aussi bien que de l'animal : c'est une oreille commune à l'un et à l'autre ; et, à ce niveau, la différence qui sépare les espèces est négligeable — c'est seulement une différence de degré (p. 218).
 - « Écouter est un acte psychologique » (p. 217), c'est-à-dire un acte intentionnel (p. 228) ou une *visée* (intentionnelle). L'écoute se différencie selon l'objet qu'elle vise, différenciation qui correspond à une distinction entre les espèces : le long de l'échelle des vivants, les visées changent, et chaque changement sépare davantage les animaux et les hommes. Ces changements de visée marquent, au fil de l'histoire des hommes, des sauts d'un régime de sens à l'autre : après avoir séparé les animaux et les hommes, chaque nouvelle visée de l'écoute marque une mutation phénoménologique (p. 222) — ces visées sont en concurrence à l'âge moderne (p. 228).
2. Trois visées typiques sont retenues par Roland Barthes : l'écoute des indices ; l'écoute des signes ; l'écoute de la signifiante (p. 217).
 - À proprement parler, seules les deux premières visées sont intentionnelles ; l'écoute de la signifiante, elle, ne veut rien entendre qu'elle viserait en toute conscience (p. 228).
 - À chaque type d'écoute correspondent un modèle pratique et un modèle technique. *L'écoute des indices* ressemble à une chasse où l'on se retrouve tantôt chasseur tantôt proie (p. 217), et elle fonctionne comme un microphone ou « un entonnoir orienté de l'extérieur vers l'intérieur » (p. 219). *L'écoute des signes* ressemble à une pratique divinatoire (une « mantique », p. 221 et suivantes), et elle fonctionne comme un téléphone (p. 223). *L'écoute de la signifiante* trouve son modèle exemplaire dans la pratique psychanalytique, et elle fonctionne comme un magnétophone, puisqu'elle doit, sans préférence, tout enregistrer, avant de soumettre cet enregistrement à des répétitions, à des accélérations, des ralentissements, à des inversions, à des altérations, etc. (p. 224 et p. 227 à 229).
3. *L'écoute des indices* est le premier type d'écoute (p. 217). Comme toutes les autres écoutes, l'écoute des indices est un « exercice de [la] faculté physiologique d'entendre » (p. 217), mais c'est un exercice qui met en évidence une disposition essentielle de cette faculté : « l'évaluation de la situation spatio-temporelle » (p. 218).
 - L'écoute des indices dénonce que l'audition est d'abord et avant tout « le sens même de l'espace et du temps » (p. 218). C'est-à-dire : l'écoute des indices nous apprend

que l'audition sert à configurer un *territoire*, pour en devenir *propriétaire*.

- Comment fonctionne cette « appropriation de l'espace » (p. 218) ? Du fond auditif « confus et indifférent » (p. 220), il s'agit d'extraire ou de sélectionner des sons distincts et pertinents (p. 220), des indices de *reconnaissance*, au sens sémiotique et militaire de l'expression : il faut repérer des « bruits familiers, *reconnus* » (p. 218), qui permettent d'établir un espace de sécurité défendable où l'on pourra satisfaire nos besoins (p. 219).
 - En ce sens, l'écoute des indices consiste en un perpétuel état d'*alerte* (p. 217) : c'est une attention qui cherche toujours à pré-entendre le danger (la surprise) ou l'occasion de satisfaire un besoin (l'aubaine), comme si le territoire était toujours déjà menacé de s'effondrer, de s'ouvrir, d'être envahi, ou de se tarir, de se vider (p. 219). Le *reconnu* est toujours *dé-bordé* par l'*insolite* ; l'habitat naturel est toujours menacé par l'inhabituel (p. 219). Par conséquent, l'écoute est ici « pure surveillance » (p. 220), c'est-à-dire un microphone qui doit « capter tout ce qui peut venir déranger le système territorial » (p. 219).
 - L'écoute des indices est pratiquée tant par l'animal que par l'homme, si bien qu'elle apparaît, par rapport à l'écoute civilisée, comme une trace d'un stade antérieur de l'évolution de l'espèce humaine : étrange parenté avec l'animal (p. 219).
4. *L'écoute des signes* est le deuxième type d'écoute (p. 217). Il ne s'agit plus de surveiller une situation spatio-temporelle, mais d'en *déchiffrer* le sens caché (p. 221) ; il ne s'agit plus de capter des occurrences sonores, mais de les *rythmer*, c'est-à-dire de les reproduire pour mieux les lier l'une à l'autre, pour mieux leur donner un langage ou un code (p. 220-221). L'écoute « cesse d'être pure surveillance pour devenir *création* » (p. 220) : elle chiffre la réalité pour mieux la déchiffrer (p. 221) ; elle « intentionnalise » la réalité naturelle et la réalité humaine (p. 221).
- Il s'agit maintenant d'écouter la réalité naturelle pour en déchiffrer le « sacré », ou « l'avenir » qui appartient aux dieux (p. 221). Écouter, c'est d'abord transformer les bruits de la nature en « prophéties » (et non plus en indices). Écouter, c'est ensuite chercher à déceler les *intentions* ou les plans ou les lois des dieux qui se cachent dans ces prophéties. (Les lois divines, ce sont les lois de la physique, des logiques mythologiques, bref toute instance « transcendante » qui garantit la vérité.) Écouter ainsi la réalité naturelle (la rumeur du feuillage, le cri du loup, le chant du hibou, etc.), c'est être au téléphone avec les dieux : le sujet humain écoute une intentionnalité qui l'interpelle dans et par la nature (p. 223).
 - Il s'agit maintenant d'écouter la réalité humaine pour en déchiffrer le « secret » ou « la faute » (p. 221-222). Écouter, c'est d'abord transformer les paroles des hommes en « confessions » (et non plus en indices de leurs actions à venir). Écouter, c'est ensuite chercher à connaître les jugements qu'un Dieu porte sur ces confessions (son regard sur nous, ou ses intentions à notre égard, p. 221), que ce Dieu soit une science de l'interprétation, une détermination culturelle, une psychologie du sens. Écouter ainsi la réalité humaine (discours, parole, chant, voix), c'est être au téléphone avec

Dieu : le sujet humain écoute une instance qui, « du haut de son fauteuil », garantit la vérité de sa parole (p. 223 et 227).

- Dans un cas comme dans l'autre, écouter des bruits ou des paroles comme des signes, « c'est se mettre en posture de décoder ce qui est obscur, embrouillé ou muet, pour faire apparaître à la conscience le 'dessous' du sens (ce qui est vécu, postulé, intentionnalisé comme caché) » (p. 221). Ce faisant, on vient de produire une écoute qui distingue fondamentalement l'homme de l'animal (p. 220).
5. *L'écoute d'une « signifiante générale »* est le troisième type d'écoute (p. 217). Écouter, ce n'est plus viser (sélectionner et organiser) des indices pour mieux tracer un territoire ; écouter, ce n'est plus viser à chiffrer des signes en une prophétie ou un secret pour mieux en déchiffrer le sens. Écouter, c'est *ne plus rien viser du tout dans ce qu'on entend*. « Nous ne devons attacher d'importance particulière à rien de ce que nous entendons » ; nous échapperons ainsi au danger d'une attention voulue, « celui de choisir parmi les matériaux » entendus (p. 224), et aux ruses d'un appareil théorique qui nous protège contre notre peur de devoir écouter l'indéfinissable ou l'interprétable (p. 227).
- L'écoute est maintenant flottante. L'écoute flotte au milieu de ce qu'elle entend : au milieu des modulations et des harmoniques d'une voix (p. 225), au milieu de la matérialité audible des corps (p. 226), au milieu de chaque son « dans sa signifiante brute et comme verticale » (p. 230). Et cette écoute flotte aussi entre « suspension d'orientation » et « théorie » — ou entre dispersion spatio-temporelle et Dieu dans son fauteuil... (p. 225).
 - L'écoute de la signifiante évite de tendre l'audition vers un sens donné par une référence (ce chant, c'est un hibou) ou par un code (ce chant de hibou, c'est l'annonce de la mort) ; l'écoute s'éloigne « aussi bien d'une simple herméneutique que du repérage » (p. 228). En un certain sens, c'est une écoute qui n'instrumentalise plus l'audition : elle ne se sert plus de l'audition pour viser autre chose. Au contraire, l'écoute reste dans l'audition : cette troisième écoute « *s'accommode* dans la parole à *la modulation sonore* » (p. 226).
 - Deux questions surgissent : que veut dire « modulation sonore » ? et que veut dire « s'accommoder à » ?
6. La modulation sonore, ce n'est ni la matière brute sonore, ni la forme d'un discours musical ou langagier, ni l'information de cette matière par ce discours, mais ce *lieu* où la matière sonore *déplace* le discours musical ou langagier, tandis que le discours *emballe* la matière : « toutes les formes de polysémie, de surdéterminations, de superpositions », d'effritement de la Loi (p. 229). La modulation sonore d'une voix, par exemple, c'est « *l'espace très précis* où une langue *rencontre* une voix et laisse entendre, à qui sait y porter son écoute, ce qu'on peut appeler son "grain" » ou sa matérialité corporelle ; c'est « *l'entre-deux* du corps et du discours » où une langue *singulière* s'invente, qu'on ne reconnaît donc que très partiellement et dont il faudra apprendre la logique propre (p. 226).

7. S'accommoder à (ou se comporter de manière à être en accord avec) cette rencontre *métastable* entre la matière sonore et le discours musical ou langagier, cela signifie deux choses.

— Écouter la « dispersion même ». C'est-à-dire :

- a) « laisser surgir », plus encore laisser tout surgir, plutôt que choisir à l'avance ce qui est digne d'écoute (p. 224 et 229) ;
- b) non pas ramener cette dispersion à un code de reconnaissance ou à un code de déchiffrement, mais reprendre, répéter, multiplier, impliquer, entrelacer les miroitements des signifiants (p. 229), et ce,
- c) en faisant circuler l'écoute elle-même : permutation et implication de positions, d'attitudes, de postures, etc. (p. 229).

— Et écouter cette dispersion de manière non pas immédiate, mais « décalée », c'est-à-dire porter l'écoute « dans l'espace d'une autre navigation » (p. 227). Écouter de manière *immédiate* la dispersion des signifiants, cela équivaldrait soit à la frustration de ne rien reconnaître ni déchiffrer, soit à la perte complète d'orientation et de sens. Il faut donc trouver une forme d'écoute *médiatisée* qui soit capable de conserver le miroitement des signifiants tout en donnant une consistance à ce miroitement. La solution, ce sera le dédoublement de l'écoute dans le *récit* de l'écoute :

- a) chaque expérience de plongée, de basculement, d'implication dans la dispersion des signifiants sonores (p. 227) doit trouver sa transcription ou sa traduction mimétique dans un récit de navigation (p. 227-228) ;
- b) ce récit de navigation aura sa poétique, et cette poétique sera *audio-visuelle* : tantôt traduction onirique entre écoute et regard ; tantôt rapport de complémentarité entre l'entendu et le vu ; tantôt association d'images visuelles et d'images acoustiques (p. 228).

Serge Cardinal
Janvier 2015